

Assemblée Générale Ordinaire des Groupements Affiliés à la F.F.S.G.

MONTPELLIER

16 Juin 2013

DANSE SUR GLACE

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

41-43 rue de Reuilly - 75012 Paris - FRANCE | Tél : +33(0)1 43 46 10 20 - Fax : +33(0)1 43 46 99 78 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 - SIRET : 775 722 580 000 62

9H00 : Loïc COSNUAU souhaite la bienvenue et également une bonne fête à tous les papas, il excuse l'absence de Lydie COUSIN et d'Elisabeth RAFIN, toutes les deux retenues pour des événements familiaux.

Petit tour de salle pour les présentations des différentes personnes présentes.

Nomination de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Valérie LEININGER et Catherine THAMIE s'en chargent.

Vérification des pouvoirs :

38 clubs sont représentés sur 56

231 voix sur 288 possibles

Le quorum est atteint

Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2012

Approbation à l'unanimité sauf une abstention (Club de Morzine)

Rapport moral du Président par intérim de la CSN, Loïc COSNUAU

J'ai pris l'intérim de la présidence le 26 octobre 2012 et je tiens à remercier Serge PETETIN qui a œuvré à la tête de la Danse sur Glace durant plus de 6 années et qui continue à m'épauler dans la prise de décision. Cela n'a pas été évident de prendre au pied levé la responsabilité de la Danse sur Glace, heureusement il y a autour de moi mes amis membres de la CSNDG.

Au niveau des licenciés, nous passons de 4203 en 2012 à 4389 en 2013 ce qui représente une belle progression de 4%, l'objectif sera d'atteindre les 4500 la saison prochaine.

Au point de vue sportif, une année en demi teinte pour les élites avec une 3^{ème} place à la finale des Grands Prix pour Nathalie et Fabian suivie pour cause de blessure d'un forfait aux Championnats d'Europe et une 6^{ème} place aux Championnats du Monde. Je suis persuadé qu'ils se hisseront à nouveau sur les podiums la saison prochaine avec comme objectif final les Jeux Olympiques. Une très bonne année par contre pour les juniors avec une 2^{ème} place à la finale des Grands Prix Junior et un titre de vice-champions du Monde Junior.

Pour toutes les autres catégories, je ne vous ferai pas le détail des résultats de nos Championnats de France qui sont disponibles sur le site internet. Nous avons pu assister à de très beaux Championnats de France en 1^{ère} division comme en 2^{ème} division avec des patineurs d'un très bon niveau qui laissent présager un bon avenir de la Danse sur Glace. Je tiens à féliciter tous les patineurs qui y ont participé ainsi qu'à leurs entraîneurs, parents et dirigeants de club.

En ce qui concerne le Championnat de France des clubs que nous avons créé il y a maintenant 2 ans, le club de Belfort a une fois encore surpassé tous les autres clubs, une remise de trophée sera faite à la patinoire de Belfort très prochainement, félicitations aux patineurs, entraîneurs et dirigeants du club pour le travail effectué.

La CSNDG s'est réunie 2 fois cette saison les 16 et 17 février à Epinal puis les 27 et 28 avril à Lyon. Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles dans l'intranet, nous avons décidé de les faire paraître dorénavant très rapidement après ces réunions afin de vous informer au plus vite des travaux de la commission.

La CNOA s'est réunie une fois à Paris le 1^{er} juin 2013, de grands changements sont en cours de finalisation, Ronald BEAU vous les présentera dans quelques instants. Un grand merci à tous les Officiels d'Arbitrage et de Compétitions pour toutes les heures passées pour le bon déroulement des compétitions. J'y associe également les clubs qui ont organisé dans leur patinoire nos différentes compétitions.

Enfin pour terminer ce rapport moral, j'aimerais que nous saluions pour leur très longue carrière deux officiels d'arbitrage qui sont malheureusement atteints par la limite d'âge Odile BARRANCO et Daniel De Paix. Je vous demande de vous lever et de leur faire un tonnerre d'applaudissements.

PREVISIONNEL 2013

Le budget alloué à la CSNDG reste inchangé à 25.000 €

Les recettes ont été maintenues à leur niveau de 2012 soit 7.000 € avec toutefois une inconnue concernant les nouvelles insignes qui seront mis en place suite à la modification des tests.

Concernant les dépenses, un engagement de 2.000 euros a été prévu pour l'organisation de la Summer Cup au mois de Juillet.

Cette dépense n'existait pas en 2012 et est rendue possible cette année par la diminution des investissements en matériel informatique, les équipements étant maintenant suffisants.

PREVISIONNEL 2013 - CSNDG

BUDGET INITIAL

25 000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/05/2013

DESIGNATION	
Compétitions (Epinal, Clermont-Ferrand, Saint-Gervais, Le Havre)	14 159,00
Réunion CNOA Juin 2013	2 924,00
Réunions CSNDG	4 274,00
Frais généraux	772,00
	22 129,00

RECETTES au 31/05/2013

DESIGNATION	
Cristaux	1 055,00
Carnets de classement	112,00
CD, Vidéo	46,50
Location du matériel CSNDG	450,00
Médailles	180,50
	1 844,00

Solde au 31/05/2013

4 715,00

PREVISIONNEL ENGAGEMENTS - DEPENSES

DESIGNATION	
Formations	2 500,00
Séminaires Officiels de Compétition	2 400,00
Frais généraux	1 971,00
Summer Cup	2 000,00
Achat de matériel	1 000,00
	9 871,00

PREVISIONNEL RECETTES

DESIGNATION	
Pénalités clubs (60 X 17)	1 020,00
Location Matériel CSNDG (150 X 12)	1 800,00
Ventes diverses (cristaux médailles.....)	2 336,00
	5 156,00

On peut souhaiter que le budget de la CSNDG soit à la hausse pour le budget 2015.

Site Internet par Loïc COSNUAU,

- Loïc présente le souhait de la FFSG de voir regrouper tous les sites des CSN sur le site fédéral. Loïc a demandé des éléments précis pour garder les mêmes fonctions que le site actuel.
- Plus de 600.000 visites en 6 ans.

Rapport sur les CN et CIR, France BMN, France Solos, France 2^{ème} Division, Sylvain FERREC

- Voir fichier associé : [BILAN_Saison_2012-13_Compétitions.pdf](#)

Rapport sur fonctionnement Sport pour tous, Elisabeth RAFFIN

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont contribué au développement du patinage adulte et à l'organisation des différentes manifestations qui les concernaient. Et je dis bien toutes, même celles qui ont eu la déception de voir leur compétition annulée : derrière chaque événement il y a beaucoup d'investissement, d'enthousiasme à défendre chaque projet, beaucoup de savoir-faire aussi et d'implication personnelle.

Je les remercie et leur confirme qu'elles auront toujours le soutien de la CSNDG.

Trois belles rencontres ont eu lieu cette saison :

- La Coupe des Druides au Havre cette année a réuni en janvier **30** danseurs adultes
- La Coupe de France danse adultes à Clermont Ferrand, en mars, a rassemblé **46** patineurs. Cette compétition était jumelée avec le Championnat de France BMN.
- Le Trophée International du Patinage Adulte des Hauts-de-Seine à Boulogne –Billancourt a réuni 16 danseurs français et 10 danseurs étrangers.
- La saison pour les adultes a rencontré quelques difficultés puisque
 - o 2 compétitions sur 5 ont dû être annulées
 - Pour manque d'inscriptions (Coupe de la Dune de Flandres à Dunkerque)
 - Pour manque de jury en danse et d'inscriptions en patinage artistique (Coupe Trépaïs à Brive)
- Devant cet état de fait et afin d'y remédier, j'ai lancé un sondage auprès des danseurs adultes. Le sondage visait à faire un état des lieux sur les motivations des patineurs, les freins aux inscriptions, les souhaits de chacun. Il ressort :
 - o Le nombre de patineurs ayant fait au moins une compétition danse cette saison est de 65. (à cela s'ajoutaient 20 patineurs étrangers)
 - 7 patineurs en ont fait 3
 - 18 en ont fait 2
 - 40 en ont fait 1 seule
 - Soit une moyenne de 1.49
 - o Le nombre de réponses au sondage obtenues est de 38.
 - 9 réponses provenaient de patineurs inscrits dans 2 disciplines (ballet/Dg ou DG/PA ou DG/synchro)
 - 2 réponses de patineurs d'artistique
 - 3 réponses de patineurs de synchro
 - Tous les patineurs engagés en compétition danse cette saison n'ont pas répondu (35% ont répondu)
 - o Le nombre d'engagements moyens aux compétitions toutes disciplines confondues selon les réponses au sondage : aux alentours de 2 :
 - 2011/2012 : 2,18
 - 2012/2013 : 2.42
 - o un certain nombre de patineurs habituellement inscrits dans le circuit des compétitions danse adultes se sont engagés uniquement dans les compétitions ballet ou synchro ou ont limité volontairement leur participation en danse
 - o les tarifs et l'éloignement du lieu de compétition sont des freins (+ de 60%)
 - les compétitions seront si possible réparties sur le territoire afin de favoriser au moins une fois les clubs les plus distants (à charge de revanche pour les patineurs habitués à la proximité d'accepter de se déplacer)

- les tarifs font renoncer un certain nombre de patineurs qui ne peuvent prendre en charge l'inscription et les frais de déplacement
- 2 à 3 compétitions par an semble un nombre correct pour une très grande majorité.
- La convivialité dans une compétition est là encore très importante (accueil, repas, soirée)
- Sur le sujet d'associer la danse sur glace au patinage artistique sur une même rencontre : sur l'ensemble des rencontres : 11 personnes trouvent cela très important
- sur la Coupe de France adultes : 3 personnes trouvent cela très important
 - sur l'ensemble des rencontres : 11 personnes trouvent cela très important
 - sur la Coupe de France adultes : 3 personnes trouvent cela très important
- sur le fait d'associer la Coupe de France Adultes au Championnat de France BMN : 13 personnes trouvent cela très important.

Conclusion :

- Il nous paraît très important de prendre en compte le taux moyen de fréquentation des danseurs aux compétitions ainsi que le problème des officiels d'arbitrage.
- Il nous paraît également essentiel de réviser les tarifs à la baisse afin de permettre au plus grand nombre de participer.
 - Nous proposons
 - De ne valider que 3 compétitions en danse pour la saison 2013/2014
 - Tarifs compétitions pour les épreuves solo : 50 € et 10 € par épreuve supplémentaire.
 - Tarifs pour les épreuves en couple : 60 € pour la première épreuve et 15 € par épreuve supplémentaire.
 - Se sont proposés :
 - Le club Multi patinage de Tours pour la coupe des druides (Danse uniquement / le club ne souhaite pas cette saison inclure une autre discipline)
 - Le Comité départemental des sports de glace des Hauts de Seine pour le Trophée International du patinage adulte des Hauts de Seine
 - Le club qui accueillera la prochaine Coupe de France Danse adulte avec le Championnat de France BMN
 - A l'issue de la saison 2013/2014, en fonction du succès de ces 3 événements, il sera étudié l'éventualité d'une compétition supplémentaire réunissant les 2 disciplines ou une organisation différente de ces rencontres.
 - Il nous paraît très important pour la continuité du patinage adultes de :
 - Rapprocher les différentes disciplines
 - En harmonisant nos calendriers (toutes disciplines confondues)
 - En ayant une communication commune pour les csnpa et csndg qui permettrait aux adultes de connaître l'ensemble des possibilités de rencontres (il faut bien prendre en compte le fait qu'un certain nombre de patineurs pratique les 2 disciplines)
 - Veiller à ne pas charger les calendriers des compétitions adultes ballet et synchro pour laisser la place aux compétitions PA et DSG (nous devons prendre en compte les finances et la disponibilité familiale de nos patineurs et ne pas déshabiller Paul pour habiller Jean...)
 - A noter : entre 3 et 6 participations par saison pour les groupes ballet
Entre 2 et 3 participations par saison pour les groupes synchro.
 - Conserver la qualité d'accueil et de convivialité des rencontres en créant un comité d'adultes référant pour chaque compétition (notamment pour la Coupe de France)
 - Communiquer et accueillir les patineurs étrangers sur nos compétitions
 - Communiquer plus précisément sur les plannings et organisation des chaque compétition (possible si les patineurs renvoient suffisamment tôt leurs inscriptions !!)
 - Chaque discipline s'est aperçue que les patineurs adultes étaient maintenant partie prenante de leurs compétitions. De nombreuses rencontres sont désormais possibles ; financièrement ces rencontres peuvent s'équilibrer par des coûts mieux répartis (juges et comptables). L'organisation pluri disciplinaire des compétitions adultes ne peut être réalisable que sur 1 ou 2 événements pas plus dans l'état actuel des choses.
Restons à l'écoute des propositions de chacun mais gardons un œil vigilant sur le nerf de la guerre : les finances ! Ce qui échappe aux patineurs, n'échappe hélas pas aux organisateurs

Vote sur le rapport moral :

- Approbation du rapport moral à l'unanimité.

Vote du Président

- Un candidat : Loïc COSNUAU.

Résultats du vote du Président

- Elu : Loïc COSNUAU avec 209 voix /231.

Vote du membre collège ligue

Candidats :

- Françoise SANCHEZ
- Danièle ROLS
- Laurent DUPASQUIER
- Patrice HEMMELER

Résultats du vote du membre collège ligue

- | | |
|----------------------|----------|
| • Françoise SANCHEZ | 6 voix |
| • Danièle ROLS | 21 voix |
| • Laurent DUPASQUIER | 81 voix |
| • Patrice HEMMELER | 117 voix |

Elu : Patrice HEMMELER

Intervention d'André PHILIPPE

- Présentation rapide des France Elites de Vaujany.
- Rappel sur l'opération Trophée Bompard

Intervention de Katia KRIER

- Présentation des tests communs sur les fondamentaux du patinage.
- Réalisés par un Comité de pilotage avec des entraîneurs du PA et de DG.
- Présentation rapide des niveaux et des équivalences (Cristal 1^{er} Degré = Lame Rouge puis Cristal N = Lame N-1). Pour tenter le test Préliminaire, le patineur devra avoir au moins sa 6^{ème} Lame.
- Voir fichier associé : [Carnet d'aptitudes en patinage.pdf](#).

Intervention de Ronald BEAU, CFOA

Voir fichier associé : [Présentation CFOA AG 2013.pdf](#).

NB : Système SICAP > Système Interne de Calculs des Anomalies Potentielles

Règlement Intérieur et Communications CSNDG, Eric LE MERCIER

- Explication point par point de la notice sur les modifications du RI.
- Vote pour la catégorie 7^{ème} Cristal à la majorité,
- Vote pour l'intégration des Key Points dans les Danses Imposées pour les Solos Espoirs et Juniors/Séniors (133 voix pour, 17 contre, 75 abstentions),
- Le reste du Règlement Intérieur et des Communications présentées sont adoptés à l'unanimité.

Règlement Intérieur

1. Règlement Technique

- Règle 1401c) i : La musique doit être basée sur un battement musical audible et une mélodie ou seulement un battement musical audible, mais pas seulement une mélodie. La musique pour la Danse Libre peut être vocale. *Cela concerne toutes les danses libres (depuis la saison dernière, tous les couples ISU, y compris les Minimes et Novices, ont le droit aux musiques vocales. La CSN propose en accord avec la CNOA de l'étendre à toutes les danses libres. Cette mesure n'est pas contraignante puisque l'utilisation de musiques instrumentales est toujours autorisée.*
- Règle 1402
 - Para 14 : Danse Libre Solo Minime durée 1'45 au lieu de 1'30. Compte tenu du nombre d'éléments requis et à la demande des entraîneurs, la durée est allongée de 15".
 - Para 8 : Création de Danse Libre Couple Lames (Danse Libre Non ISU) : 1 minute maximum
L'ordre d'exécution des éléments requis est obligatoire
 - a). 1 Pose Synchronisée,
 - b). 1 Pirouette Solo en parallèle d'un tour minimum sur 2 pieds pour les 2 partenaires.
 - Para 18 : Création de Danse Libre Solo Lames (Danse Libre Non ISU) : 1 minute maximum
L'ordre d'exécution des éléments requis est obligatoire
 - a). 1 Pose,
 - b). 1 Séquence de Pas demi circulaire mais de petit diamètre au centre de la piste comportant des Retournements,
 - c). 1 Pirouette Solo Simple (Pirouette Solo Combinée non autorisée), mais pas plus, d'un tour minimum sur deux pieds.
- Règle 1502 :
 - Para 4 et 5 : Danse d'Interprétation Solo Adulte Prébronze et Bronze :
 - c). 1 Pirouette Solo Simple de deux tours minimum sur 1 pied
 - Para 6 : Danse d'Interprétation Solo Adulte Argent : 2 minutes
 - c). 1 Pirouette Solo Simple de trois tours minimum (Pirouette Solo Combinée de trois tours sur 1 pied et de trois tours sur le deuxième pied autorisée),
 - Para 7 : Danse d'Interprétation Solo Adulte Or : 2 minutes 30
 - a). 1 Pose Combinée comportant une Attitude,
 - b). 1 Séquence de Pas Circulaire ou Serpentine (2 lobes) comportant des Retournements,
 - d). 1 Pirouette Solo Combinée de 3 tours minimum sur un pied sur le premier pied, et trois tours minimum sur un pied sur le deuxième pied
 - Para 8 et 9 : Ajouts de la Danse Libre Masters (ISU) et Danse Libre Elite Masters (ISU).

2. Règlement Administratif

- Règle 2126 : Désignation de la CNOA par la CSNDG (reprise du Chapitre 5).

3. Compétitions

- Toutes Règles : Ce chapitre sera mis à jour dès connaissance de la nouvelle nomenclature des Officiels d'Arbitrage.
- Règles de participation : Mises à jour en fonction de l'évolution sur la réglementation concernant les tests d'initiation.
- Règle 3112 – para 2 et 3 : l'organisation des Championnats de Ligue et Championnats de Ligue Solos sont sous la responsabilité des Ligues. Pour les Ligues ne voulant ou ne pouvant organiser une compétition supplémentaire, la possibilité est laissée à celles-ci de s'appuyer sur les résultats de compétitions. Afin de permettre une bonne organisation des Compétitions Nationales et des compétitions du Championnat National, l'organisation des Championnats de Ligue et Championnats de Ligue Solos ne se fera qu'après la dernière compétition nationale.
- Intégration de la nomination des Officiels d'Arbitrage officiant aux Championnats de Ligue et Championnats de Ligue Solos.
- Intégration des nouvelles catégories Adultes ISU (Elites et Elites Masters – Danses Imposées et Danse Libre)
- La configuration des fonctions des Officiels d'Arbitrage pour chaque catégorie et épreuve d'une Compétition a été mise à jour,
- Règle 3323 – para 2 : un critère supplémentaire a été ajouté en cas d'égalité (critère n°1) : le Patineur ayant obtenu, en cas de confrontation(s) directe(s), le meilleur score ou le meilleur total de ces confrontations directes sera la mieux classé.
- Création d'un chapitre supplémentaire pour séparer Championnat de France 2^{ème} division et Championnat de France 2^{ème} division Solos,

- *Championnat de France 2^{ème} division Solos : Si une catégorie ne comporte pas 15 patineurs après sélection des trois premiers de chaque Zone Interrégionale, la liste sera complétée par les patineurs ayant obtenu les meilleurs scores ramenés au niveau national (Dans ce cas là, une Zone Interrégionale bénéficiera de plus de trois compétiteurs sélectionnés).*
 - *Règle 3476 : prise en compte de la Com CSNDG n°161– Intégration des Compétiteurs en situation de handicap dans les Championnats Interrégionaux*
 - *Règle 3411 para 7 : Les épreuves d'un Championnat Interrégional peuvent se dérouler sur une ou deux journées mais si cette compétition est couplée avec une session de tests, il est obligatoire que cette session ne soit pas programmée entre la première épreuve et la dernière épreuve du Championnat Interrégional.*
 - *La Com CSNDG 160 sera intégrée dans le RI : En cas d'inscriptions supérieures à 15 concurrents (à partir de 16) pour une catégorie 7^{ème} Cristal d'un Championnat Interrégional, la catégorie sera divisée en deux groupes. Le groupe A comportera les concurrents les plus âgés. Le groupe B comportera les concurrents les plus jeunes. En cas de nombre impair avant la division en deux groupes, c'est le groupe A qui comportera un concurrent de plus.*
 - *Les couples ISU (Minimes et Novices) sont notés dans les danses imposées avec la méthode des Keypoints (points clé). A la demande de la CNOA (toujours de se rapprocher au maximum de la réglementation ISU) et sur proposition de la CSNDG, il est proposé en essai à partir de la catégorie Espoirs pour la saison prochaine, uniquement pour les CN et les championnats de France solos (D1 et D2). Cela permet également d'améliorer les évaluations lors des danses imposées. L'AFEDG (entraîneurs) est contre cette proposition. **Cette proposition est votée à la majorité.***
 - *Il sera précisé la règle selon laquelle qu'un patineur ayant participé à une compétition CIR ou CN dans la saison en cours, ne peut pas participer à une compétition adulte dans la même saison (et vice versa).*
 - **Catégorie 7^{ème} Cristal Solos et Couples du CIR :**
 - *Actuellement, ce sont les seules catégories pour lesquelles les concurrents n'ont qu'une épreuve. Il est pourtant souhaitable que tous les patineurs se déplacent pour deux épreuves.*
 - *L'AFEDG a souhaité la création d'une catégorie avec Programme Libre sans sélection au Championnat de France 2^{ème} Division. La CSNDG pense que cela va rajouter une catégorie supplémentaire au CIR.*
 - *De plus, les clubs peuvent avoir des difficultés à préparer de nombreux enfants de ce niveau à une Danse Libre en fonction des conditions d'entraînement.*
- Il est proposé plusieurs solutions :**
- *Laisser en l'état la catégorie*
 - *Créer une catégorie supplémentaire avec une danse imposée (Danse Mineure) et une danse libre (niveau 7^{ème} Cristal) sans accès aux France 2^{ème} Division.*
 - *Compléter la catégorie existante avec un enchaînement d'éléments (cf. Danse Libre 7^{ème} Cristal) sans musique afin d'offrir deux épreuves pour cette catégorie. **Cette solution est votée à la majorité.***

4. Tests

- *Une mise à jour sera faite en tenant compte de la nouvelle filière de tests d'initiation.*
- *Une mise à jour du score « éléments techniques » a été faite pour la médaille de Prébronze libre, pour tenir compte de l'ajout des twizzles.*
- *Il sera précisé qu'un candidat doit avoir 18 ans révolus au jour du passage du test pour se présenter à un test major.*
- *Les adultes souhaiteraient diminuer le nombre de séquences. La question sera étudiée cette saison.*

5. Officiels d'arbitrage

- *Suppression de ce chapitre car création d'un nouveau Règlement Intérieur général des Officiels d'Arbitrage concernant les disciplines d'expression. A ce nouveau règlement, sera adjoint un code d'éthique concernant toutes les disciplines.*

COMMUNICATIONS

1. Communication Exigences des Règles Techniques non ISU à validité constante (remplace le n°151)

Seront ajoutés :

- Définitions et exigences de la Pirouette requise pour Danse Libre Lames (Solos et Couples)
- Une possibilité de composante supplémentaire du groupe C pour les Twizzles Solos (Libre Solos Benjamins) pour harmoniser avec les Couples Benjamins
- Série de Twizzles solos Une harmonisation des composantes du Groupe A avec celles des couples ISU et un rajout de deux options du Groupe C (3^{ème} twizzle ou saut de danse avant le premier twizzle). Pour le niveau 4, concernant l'option 1, il faudra 3 caractéristiques des 3 différents groupes.
- Pénalité pour erreur dans ordre des éléments requis dans short dance, danse libre / d'interprétation entraîne une déduction par CT de 0,5 pt.

POINTS DIVERS

- L'AFEDG demande à plus sanctionner les patineurs qui ne patinent pas en musique et qui ne sont pas en bonnes carres. La différence n'est pas très visible sur le timing. La consigne a déjà été donnée et sera rappelée. Le Juge Arbitre doit faire remonter ces consignes.
- L'AFEDG demande s'il est possible d'annoncer l'ordre de passage du concurrent en même temps que son nom afin de faciliter le suivi du déroulement de la compétition. La CSNDG y est favorable. Une remontée devra être faite vers les clubs organisateurs.

Programme, Calendrier Saison 2013-2014

- Sylvain FERREC présente une mise à jour du calendrier compte tenu des derniers éléments connus.
- Après réflexion, il reste un problème sur la Journée 5 entre TSG et BPC. Le BPC retire sa candidature.
- Le calendrier sera mis rapidement en ligne sur le site.

Questions posées :

- Questions du TCP :

Il existe un grand écart entre la division 1 et division 2 représentée par les inter-régionaux. Pourquoi ne pas avoir un palier intermédiaire comme en artistique en prenant par exemple les 10 premiers pour la D1, les 10 suivants pour la D2 et les Inter-régionaux en D3 ?

L'idée est bonne mais cela rajouterait un week-end complet (même emprise qu'un Championnat de France Solos) et le calendrier est déjà surchargé. La CSNDG réfléchira à cette idée.

- Question du BE : « LE TEST 2013 DU REPLAY », présentée par Didier GAILHAGUET

Afin de moderniser nos pratiques et plus particulièrement dans le nécessaire respect que nous devons à nos athlètes, à l'instar de ce qui se passe par exemple dans le tennis, où chaque joueur a droit à un ou plusieurs « contests » par match, c'est-à-dire à une vérification du point d'impact de la balle, ou dans le rugby où la vidéo demandée par l'arbitre vérifie la régularité du marquage d'un essai, nous souhaiterions que chaque patineur, couple ou équipe ait la possibilité d'appeler à la vérification d'un élément technique par programme.

Celui-ci serait alors visionné à vitesse réelle sur grand écran lisible de tous avec confirmation, ou non, des points attribués par le contrôleur de la compétition au micro.

Afin que les compétitions ne tournent pas en un « barnum » où la contestation deviendrait une systématique et que la durée des épreuves soit rallongée.

Nous proposons qu'un tirage au sort d'un athlète ou couple ou équipe soit effectué :

2 pour un maximum de 10 patineurs, couples ou équipes,

4 pour un maximum de 20 patineurs maximum

6 au-delà de 20 patineurs, couples ou équipes.

Nous proposons que ces patineurs, couples ou équipes, tirés au sort, aient droit s'ils le souhaitent au « REPLAY » de leurs propres éléments leur apparaissant litigieux (un par patineur, couple, équipe)

Nous proposons que ce visionnage soit effectué dans les compétitions nationales bénéficiant d'un grand écran géant :

Master's d'Orléans 2013

Championnats de France Elite de Vaujany 2013

Nous proposons que ce visionnage ait lieu comme test avec le seul programme court durant la saison 2013/2014.

Nous proposons que si le test s'avérait concluant, il pourrait alors être étendu sur plusieurs épreuves (court et libre) et selon les cas sur plusieurs événements.

Ceci constituerait une première mondiale et le patinage français se placerait à la pointe de la modernité utilisant pleinement une technologie sans cesse améliorée, en faisant participer pleinement le public présent.

Nous souhaiterions connaître le sentiment des représentants des clubs affiliés sur ce projet.

L'ensemble de l'AG donne son accord pour effectuer des essais lors de la prochaine saison.

Intervention de Didier GAILHAGUET

- Réflexion sur les transferts de licences pour les clubs formateurs.
- Pdt de la CSNDG est désormais membre de la Commission de sélection.
- Retour de Marina ANISSINA et de Gwendal PEIZERAT.
- Présentation de la question posée à l'AG par le BE.

Questions diverses

- Rappel des procédures concernant la proclamation des résultats.

Fin de l'AG à 12h30